

Adresse de la Société populaire de Privas, lors de la séance du 10 prairial an II (29 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la Société populaire de Privas, lors de la séance du 10 prairial an II (29 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 95;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13560_t1_0095_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

nous demander à reconnaître la France en République.

Vos commettans vous le demandent et vos sentimens vous en font un devoir.

Vive la République ! vive la Montagne !

BRADÉ (présid.), BRUNET, BELUZE.

j

Un des fils de la conspiration étrangère vient d'être saisi par les représentants Pinet et Cavaignac; ils ont envoyé sous le glaive de la justice les agents du complot formé pour ouvrir les frontières aux lâches espagnols. « La liberté est encore une fois sauvée sur ce bord, » vous dit la Société de Pouillon, département des Landes. (1).

k

... La Société populaire de Privas se félicite du zèle et des succès du représentant Guyardin (2).

l

La commune de Malzieu félicite l'assemblée sur ses travaux et l'invite à rester à son poste.

Elle se plaint d'avoir été calomniée par ceux qui ont dit qu'il avoit existé dans son sein une conspiration. Elle en appelle au témoignage du représentant du peuple Chateauneuf-Randon, qui a porté dans ce canton l'esprit public à la hauteur révolutionnaire. Insertion au bulletin. (3).

m

[La Sté popul. d'Aigouse à la Conv.; 19 flor. II.] (4).

« Citoyens représentans,

La Société populaire des sans-culottes d'Aigouse, toujours animée du plus pur civisme, vigilante et active sur tout ce qui peut contribuer à terrasser les tyrans coalisés, et à consolider le bonheur public, vient de monter et équiper un cavalier jacobin, il a été reçu par le district de Nîmes et est parti pour se rendre à sa destination. Vos glorieux travaux dont nous recueillons chaque jour des nouveaux fruits raffermissent notre courage et enflamment notre amour pour la sainte liberté dont vous êtes les plus fermes appuis. Continuez, nous vous en conjurons à rester à votre poste et la République française sera toujours une, indivisible et impérissable. S et F. »

EUSEBY, GIBELIN, VERNEY, RAME.

1 b

La correspondance annonce ensuite différentes autres adresses et félicitations; toutes portent l'énergie la plus républicaine, et se louent de leur enthousiasme à la réception du décret qui proclame l'Être-Suprême le protecteur des Français. Elles invitent la Convention à rester à son poste, et offrent à la patrie des dons pour les frais de la guerre: savoir; la Société populaire de Montaigu, département de Lot-et-Garonne, une somme de 947 liv. 8 s. en numéraire, et 13 onces 1/2 d'argenterie qu'elle envoie au chef-lieu de ce district; les canonniers de la section des Droits de l'Homme, 128 liv. 10 s; la Société populaire de Maringues, district de Thiers, département du Puy-de-Dôme, outre qu'elle annonce que 3 jeunes citoyens nommés Bourdillon, Grimardias, et Soulhat, trop jeunes pour être compris dans la réquisition, viennent de s'arracher des bras de leurs familles sensibles pour voler à la défense de la patrie, fait-part qu'elle a offert à la patrie 257 draps, 291 chemises, 48 paires de bas et une paire de souliers. La commune d'Honfleur, département du Calvados, annonce que le montant des dons patriotiques de ses habitans est de 64,000 liv. et plusieurs effets militaires; elle annonce encore que ses temples, qui jadis servoient au fanatisme, ont produit 430 marcs 9 onces; gros d'argenterie parvenus à la Convention. La Société populaire de Plur-tuits, département d'Ille-et-Vilaine, 509 chemises, 8 draps de lit, 12 aunes de toile blanche, 4 nappes, 6 paires de bas, 1 veste d'étoffe blanche, 1 pantalon, 2 habits uniformes complets, 1 habit uniforme simple, 2 manteaux, 1 selle et la bride, 6 livres de charpie, 3 livres de laine et une somme de 411 liv. 5 s. Les officiers et soldats du 2^e bataillon du 14^e régiment d'infanterie ont fait don à la commune du Havre-Marat de la somme de 775 liv. 15 s. pour aider à parfaire une frégate. La Société populaire de Paulhaguet, district de Brioude, département de la Haute-Loire, fait part à la Convention d'une offrande de 2000 liv. et 100 chemises aux défenseurs de la patrie, et particulièrement à 40 sortis de la commune de Paulhaguet, d'une gratification de 45 liv. chacun. Les membres du comité de la section de Grenelle instruisent la Convention qu'ils viennent d'envoyer au magasin de Grenelle un supplément de don patriotique pour les soldats de la République, en chemises, bas, souliers, etc. et 40 bouteilles de vinaigre anti-pestilential à l'administration des hôpitaux militaires. L'état des objets fournis fait partie de l'adresse. La Société populaire d'Arreau (1) envoie à la Convention une adresse de félicitations et un assignat de 400 liv. pour les frais de la guerre. Les administrateurs du directoire du district de Coutances, département de la Manche, annoncent l'envoi à la trésorerie nationale de 1803 marcs 7 onces 2 gros 12 grains d'or et argent provenant des ci-devant églises, et à la fonderie 10,610 livres de cuivre, 118,271 livres de métal de cloches et 2,572 livres de

(1) Mon., XX, 600; B⁴ⁿ, 11 prair. (1^{er} suppl¹).

(2) Mon., XX, 600 (rapport Veau).

(3) J. Sablier, n° 1348; Mon., XX, 600.

(4) C 306, pl. 1157, p. 29. B⁴ⁿ, 13 prair. (2^e suppl¹) et 14 prair. (suppl¹); Mon., XX, 601.

(1) Hautes-Pyrénées.